



Université des Sciences et Techniques
de MASUKU



Ecole Doctorale Régionale
Infectiologie Tropicale



École Doctorale Régionale (EDR) d'Afrique Centrale Master 2 Recherche en Infectiologie Tropicale

Appel à candidature 2021-2022

1- Objectif de l'EDR

L'École doctorale régionale (EDR) d'Afrique Centrale en infectiologie tropicale a pour objectif de former des spécialistes en infectiologie tropicale par la mise en commun de compétences de l'espace francophone dont les applications contribueront à l'amélioration de la santé humaine et animale des pays de l'Afrique sub-saharienne.

Elle offre aux biologistes, biochimistes, médecins, pharmaciens, vétérinaires, chimistes, une formation spécialisée de niveau **Master 2** avec deux options, donnant accès, pour les meilleurs, à la préparation d'une thèse de Doctorat.

2- Déroulement de la formation

Les enseignements sont assurés par des professeurs en provenance des universités partenaires et par des chercheurs professionnels.

Le stage dans un centre de recherche ou dans une structure universitaire bioclinique fait partie intégrante de la formation.

La durée totale de la formation est de 9 mois. L'enseignement théorique, organisé par unités d'enseignement (UE), sur une période de 3 mois, est composé de 40 crédits (ECTS). Il est suivi d'un stage de recherche (20 ECTS) de 6 mois.

3- Evaluation des connaissances

Des contrôles continus des connaissances auront lieu sous forme de questions à réponses courtes, toutes les deux semaines. Des séances d'Enseignements Dirigés (ED) et/ou de Travaux Pratiques (TP) seront organisées et feront l'objet d'un contrôle intervenant pour l'évaluation de la phase théorique.

Un examen écrit général et une épreuve orale seront également organisés à la fin des cours théoriques.

La cotation est résumée de la façon suivante :

* <u>Contrôles continus = 20%</u> <ul style="list-style-type: none">- Contrôles sur les cours = 15%- Présentation et analyse d'articles = 5%
*Travaux Pratique (TP)/Enseignements Dirigés (ED) =10%
*Oral = 10%
*Ecrit Général = 60%

La note générale de la phase théorique comptera pour 60% de la moyenne générale annuelle.

La réussite à l'ensemble des épreuves de la phase théorique devra être égale ou supérieure à 10/20 pour permettre d'accéder au stage de recherche. Les étudiants ayant obtenu une note moyenne inférieure à 10 seront automatiquement exclus de la formation.

4- Stage de recherche en laboratoire

Le stage fera l'objet d'un mémoire écrit défendu oralement devant le jury de l'EDR. Le choix du stage se fera à partir d'une liste de sujets de mémoire proposés par les structures d'accueil avalisées par le Conseil Scientifique de l'EDR.

La note de stage comptera pour 40% de la moyenne générale.

5- Conditions d'admissibilité

Cette formation est ouverte aux candidats :

- Ayant validé leur Master 1 ou niveau équivalent, d'orientation biologie, biochimie ou chimie.
- Étudiants en Médecine et Pharmacie ayant validé leur cinquième année d'étude.
- Médecins, pharmaciens ou vétérinaires.

Cette liste de recrutement est non exhaustive. Le Conseil Scientifique de l'EDR se réserve la possibilité, après analyse du dossier de candidature, de permettre l'inscription aux titulaires d'autres diplômes universitaires équivalents.

L'évaluation des dossiers de candidature se fait par le Conseil Scientifique de l'EDR et les résultats sont portés à la connaissance des candidats par courrier électronique.

6- Programme

TRONC COMMUN: 5 UE totalisant 24 ECTS (soit 226H d'enseignements)

UE1: Microbiologie Générale et Rappel sur les Agents Infectieux

UE2: Méthodes en Epidémiologie et Sante Publique

UE3: Pharmacologie et Médicaments

UE4: Programmes de Contrôle des Grandes Endémies Equatoriales et Outils

UE5: Diagnostiques d'Evaluation et de Contrôle du Malade et de la Maladie

UE6: Formation à la Rédaction Scientifique, la Bibliographie et la Présentation Orale

OPTION 1 (4 UE totalisant 16 ECTS soit 144H): EPER (Environnement, Pathologies Emergentes et Ré-émergentes)

UE1.1: Aspects Emergents et Re-Emergents en Pathologies Humaines

UE1.2: Pathogènes Émergents: Environnement, Transmission, Phylogénomique

UE1.3: Pathogènes Re-Emergents

UE1.4: Problèmes liés à l'Emergence : Identification-Suivi-Moyens de Lutte

OPTION 2 (4 UE totalisant 16 ECTS soit 144H): ESBM (Epidémiologie et Surveillance des Biomarqueurs)

UE2.1: Epidémiologie en Sante Publique

UE2.2: Résistances aux Antimicrobiens

UE2.3: Biomarqueurs

UE2.4: Surveillance des Microorganismes Pathogènes

7- Constitution du dossier et modalités de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes:

1. Formulaire de demande d'inscription dûment complété et signé ;
2. Lettre de motivation ;
3. Curriculum vitae actualisé, année après année depuis le bac;
4. Copies des diplômes obtenus (et attestation de réussite de la dernière année universitaire), avec les relevés de notes et le rang/classement de sortie (**obligatoire**), tous certifiés conformes par une université ainsi que le contenu de la formation initiale;
5. Lettres de recommandation (deux) des enseignants du candidat, ayant au moins le grade de Maître Assistant/Chargé de Recherches du comes ou équivalent ;

L'inscription définitive sera prise auprès de l'EDR pour le compte de l'université diplômante Université des Sciences de la Santé (USS) ou Université des Sciences et Techniques de Masuku du Gabon.

Les auditeurs issus des pays non signataires de la convention instituant l'EDR peuvent également s'inscrire à l'EDR.

Pour des raisons liées à l'encadrement pédagogique et à la logistique, le nombre maximum de candidats sélectionnés est de 20.

8- Frais d'inscription et de scolarité

1. Etudiants ressortissants des pays signataires (Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad) et boursiers de leurs Etats : 50 000F CFA
2. Tous les autres : 1 000 000F CFA

Le **dossier complet original** est à adresser par **voie postale (courrier express)** à la Direction de l'EDR, BP 876 Franceville-Gabon, et par voie électronique à l'adresse edr.ecoledoctoraledg@gmail.com et sde_edr1@yahoo.fr. Le dossier complet peut également être déposé à la Direction Générale dès votre arrivée à Franceville.

La date limite de réception des dossiers à l'EDR est fixée au 1 Juillet 2021.

9 - Dates à retenir

- 30 Mars 2021 : diffusion de l'appel à candidature sur les sites de l'EDR (<https://ecodrac.com>), de l'AUF (www.auf.org), et autres.
- 1^{er} Juillet 2021 : date limite de réception des candidatures
- 30 Juillet 2021 : sélection des candidatures
- 11 Octobre 2021 : début des cours.